

Carte électorale

Une fois inscrit sur nos listes électorales, vous recevez un mail de confirmation de la part du service élections. Vous serez rattaché automatiquement au bureau de vote le plus proche de l'adresse postale déclarée lors de votre inscription.

La carte électorale ne vous sera envoyée que quelques semaines avant les prochaines élections, par voie postale. Dans le cas où vous ne la recevrez pas, vous la trouverez très certainement en bureau de vote. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez tout de même voter sur présentation d'un des titres d'identité acceptés.

Titres d'identité acceptés en bureau de vote :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasse (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

La carte d'identité électronique dématérialisée présentée sur téléphone via France Identité dans un bureau de vote n'est pas encore acceptée.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement le service élections. Retrouvez les coordonnées ci-dessous.

contact

Service élections

Coordonnées :

- 02 35 68 93 60
- elections@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony-Larue